

# LES PAGES DE VOS AUTORITES



Été 2006 Numéro 6



**La Gazette de Prangins**  
Informations officielles  
Administration communale  
La Place, CP 48  
1197 Prangins  
tél. 022.994.31.13

**Délégué à l'information**  
Andres Zähringer  
azaehring@prangins.ch



## Une « Place Maria BELGIA » à Prangins ?

Il y a 100 ans ! Ce texte a été retrouvé, un peu par hasard, par notre archiviste communal. Il rapporte d'une volonté de la Municipalité de ... 1910 :

*... de faire écrire la lettre suivante.  
Fasia : « Que le 25 Septembre 1910, à 11 heures  
de la Municipalité, du Bureau du Conseil Communal  
Commission scolaire, a été inaugurée une plaque commémorative  
en l'honneur de Maria Belgia princesse de Portugal et propriétaire  
du Château de Prangins et de ses terres, en l'an 1629. Plaque élevée  
dans le mur sud-est du cimetière de l'Eglise et remise à la  
Municipalité par Monsieur Jean Falconnier architecte au nom  
de Monsieur le Vicomte de Fasia.  
Cette plaque reçue par Monsieur le Syndic au nom  
de la Commune de Prangins, est acceptée avec remerciements.*

« L'Assemblée décide de faire écrire la lettre suivante à Monsieur le Vicomte de FASIA : Que le 25 septembre 1910, à 11 heures du matin, en présence de la Municipalité, du Bureau du Conseil Communal et de la Commission Scolaire, a été inaugurée une plaque commémora-

tive à la mémoire de Maria BELGIA, Princesse de Portugal et propriétaire du Château de Prangins et de ses terres, en l'an 1629. Plaque élevée dans le mur sud-est du cimetière de l'Eglise et remise à la Municipalité par M. Jean FALCONNIER, architecte à Nyon, au nom de Mr le Vicomte de FASIA.

Cette plaque, reçue par Monsieur le Syndic au nom de la Commune de Prangins, est acceptée avec remerciements en assurant le donateur qu'elle sera conservée à cette place aussi longtemps que cela sera en son pouvoir. Elle regrette l'absence de Mr le Vicomte de FASIA et lui présente ses condoléances pour le grand deuil de famille qui l'a empêché d'assister à cette inauguration.

La Municipalité étudiera la demande de donner le nom de Maria BELGIA à une rue ou une place du village et que si, par la suite, le four communal, qui se trouve au centre du village, venait à être démoli, Elle verrait à donner à cette place le nom de Maria BELGIA.»

Dans la mesure où le four communal a été rénové, il n'y aura donc pas de place à cet endroit. Néanmoins, la Municipalité envisage de donner le nom de cette Baronne de Prangins au parvis de l'Eglise. En effet, ce lieu conviendrait parfaitement bien puisque la plaque dont il est question ci-dessus est toujours élevée au même endroit. Affaire à suivre donc, ... mais pas dans 100 ans !!

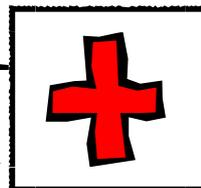
André Fischer, Municipal

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### La Croix-Rouge suisse se fait connaître.

Depuis le mois de février, des étudiants romands parcourent la région de La Côte aux fins de mieux faire connaître les activités de la Croix-Rouge suisse, section vaudoise.

Ils prospectent dans le District afin de présenter les prestations que cet organisme met à disposition de la population du Canton, mais aussi de recruter de nouveaux membres cotisants.

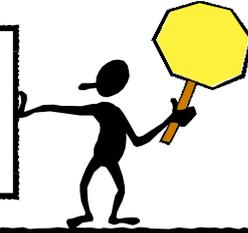




**ATTENTION !! NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX  
DES LE 1er JUILLET PROCHAIN**

## **Greffes municipal :**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30



## **Contrôle des Habitants :**

Lundi : de 8h00 à 11h30  
Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30  
Mercredi : de 8h00 à 11h30  
Jeudi : de 8h00 à 11h30  
Vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

## **Service Technique Communal :**

Lundi : de 8h00 à 11h30  
Mardi : de 13h30 à 18h30  
Mercredi : de 8h00 à 11h30  
Jeudi : de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 8h00 à 11h30

## **De nouvelles forces de travail rejoignent l'Administration communale.**

Le 1er juillet prochain, Mme Danielle ROSSET, renforcera, à 50%, l'équipe du Greffe municipal en s'occupant essentiellement de la police des constructions. Mmes Valérie PICARD (50%) et Ginette LAMON (30%), travailleront respectivement au Service Technique Communal et au Contrôle des Habitants dès le 1er août 2006. Bienvenue à ces trois dames, que nous vous présenterons ultérieurement dans la rubrique « Des noms sur des visages ».

## **SPECIAL ELECTIONS COMMUNALES, suite**

### **Résultat des élections au Conseil communal.**

Elections postérieures au premier tour :

#### Municipalité

Au second tour pour la Municipalité les résultats ont été les suivants :

Mme Violeta SEEMATTER : 377 voix

Mme Dominique Ella CHRISTIN : 347 voix

M. Eric GETAZ : 80 voix

*Madame Violeta Seematter est ainsi élue Municipale.*

#### Syndicature

M. Hans-Rudolf KAPPELER, Syndic sortant et candidat unique a été réélu Syndic, tacitement, c'est-à-dire sans devoir mobiliser les citoyens aux urnes.

#### Conseil communal

Deux conseillers ayant démissionné puisqu'ils ont été élus municipaux, **Messieurs Jacques AUBERSON et Yann HERVIEU** deviendront conseillers communaux:

Nos excuses à Mmes Sonia POZZA AGTHE et Yildis DUBOSSON, respectivement 39e et 40e lors de l'élection au Conseil communal, mais qui ne sont pas apparues dans la liste des résultats.

#### Réserve officielle pour la nouvelle législature

La liste des « viennent-ensuite » est, dans l'ordre, la suivante :

M. Georges BOCHUD; M. Massimo NESURINI; M. Marc VON BUREN; M. Christophe PERRET; Mme Martine SCHMÄH; Mme Claudine HAYMOZ; M. Daniel DUBUS; Mme Marie-Madeleine RICKLI; Mme Marie VAN LECKWYCK; M. Nicolas WALTER; M. Roland HAAS; M. Eric GETAZ.





## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

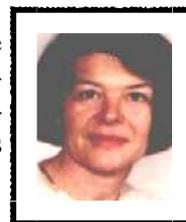
### Du changement au sein de l'Exécutif pranginois.

Mesdames **Eliane JACCARD** et **Elisabeth KNEUBUEHLER**, Municipales depuis huit ans, ont décidé, toutes les deux, de ne pas se représenter pour une nouvelle législature. C'est donc le 30 juin prochain qu'elles « rendront leur tablier ».



**Mme E. JACCARD** s'est occupée du dicastère comprenant l'enfance, la jeunesse, l'éducation et les cultes, le service de police et le contrôle de l'habitant, le service des inhumations et incinérations, la signalisation routière, les relations avec la population (jeunes, 3ème âge, nouveaux habitants, etc.), les transports publics et scolaires, les affaires culturelles, le tourisme et les affaires sociales.

**Mme E. KNEUBUEHLER** a, quant à elle, géré celui du Service Technique Communal (STC), de la voirie, des canalisations eaux claires et eaux usées et de l'éclairage public. Elle a également été représentante à la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) et déléguée auprès des sociétés locales et du Conseil régional.



A toutes deux nous souhaitons une bonne et heureuse « retraite » politique en espérant qu'elles pourront s'adonner à d'autres activités qui leur sont chères, et surtout, nous tenons ici, à les remercier très chaleureusement pour leur investissement de tous les instants au sein de la Municipalité et de notre Commune.

Dans le prolongement de ces départs, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'Exécutif pranginois,



### Mme Violeta SEEMATTER et M. Jean-Jacques BRÜGGER.



Ces nouveaux membres de la Municipalité ont tous deux fait partie de la Commission de gestion de notre Commune. **Mme V. SEEMATTER** fait partie du Bureau du Conseil. Mariée, elle est actuellement mère au foyer avec deux enfants. Elle a contribué à la création de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) « La Fourmi-lière », à Prangins, dont elle est la Présidente et fait partie du Comité de la Crèche « Le Carrousel », à Nyon. Elle reprendra le dicastère laissé vacant par Mme E. JACCARD.

**M. Jean-Jacques BRÜGGER**, horticulteur-viticulteur, est marié et a de grands enfants. Collaborateur technique à l'Agroscope Changins-Wädenswil, il a présidé le Conseil communal et a fait partie de diverses commissions ponctuelles ou permanentes. Il s'investira dans le dicastère géré, jusqu'à maintenant, par Mme E. KNEUBUEHLER.

Nous leur souhaitons à tous deux une chaleureuse bienvenue et bonne chance dans leur nouvelle fonction !

### Préavis.

Lors de la séance du Conseil communal du 19 juin 2006, la Municipalité présentera cinq préavis :

- No 76/06 : Rapport de gestion pour l'exercice 2005,
- No 77/06 : Comptes de l'exercice 2005,
- No 78/06 : Demande d'un crédit de Fr. 1'576'000.-- en vue de la création d'un bâtiment pour le Service de la voirie et l'aménagement final du parking,
- No 79/06 : Demande d'un crédit de Fr. 53'100.-- en vue de la réfection des portes du bâtiment communal « La Place »,
- No 80/06 : Modification des tarifs pour les permis de construire, d'habiter ou d'utiliser.





## Communications de la Municipalité lors du prochain Conseil communal.

Les membres de l'Exécutif pranginois donneront un certain nombre d'explications aux conseillers communaux. Ils informeront sur : le Conseil Régional et le télésiège de la Dôle, le retrait du préavis No 80/06, le décompte final de la rénovation du fournil, la restauration de l'enseigne de l'Auberge communale, le projet d'une « Place Maria Belgia », la répartition des dicastères et de la vice-syndicature, des séances de Municipalité, de la présentation des objectifs de la Municipalité en général et par dicastère en particulier, tout ceci pour la prochaine législature et l'engagement de trois nouvelles collaboratrices.

## Récupération de produits toxiques.

Lors du dernier marché aux fleurs, un stand de récupération de produits toxiques avait été installé par le Service de la voirie. M. Alfred KÜNG, responsable, a pu accueillir un certain nombre de citoyens, non seulement pour réceptionner des bidons de peinture, de solvants ou même de liquides assez mystérieux, mais également pour donner quelques explications sur la destination de cette « récolte ». A la fin de la matinée, le pont de la camionnette de la voirie était bien rempli. Au vu du succès de cette opération, il est fort probable qu'elle sera reconduite l'année prochaine.



## LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL



### Dates des prochaines séances du Conseil communal :

Le lundi	<b>19 juin</b>	à 20h00
Le mardi	<b>26 septembre</b>	à 20h00
Le jeudi	<b>9 novembre</b>	à 20h00
Le vendredi	<b>8 décembre</b>	à 19h00

Durant sa séance du 28 mars 2006, le Conseil communal a :

- accordé la bourgeoisie à la famille MUSLI, originaire de Macédoine ;
- adopté le Plan Partiel d'Affectation "Eglantine-Peupliers" qui concerne la zone où se trouve l'Hôpital Psychiatrique.

La prochaine séance aura lieu le 19 juin et sera la dernière de la législature.

Le 30 juin, le Conseil communal et la Municipalité dans leur nouvelle composition seront assermentés par le Préfet, M. Jean-Pierre DERIAZ pour la nouvelle législature.

Prochaines dates réservées pour des votations cantonales et/ou fédérales :

le 24 septembre 2006 et le 26 novembre 2006





## EN JOIE ET EN PEINE

### Ils sont nés :



Gabriel CASTELLI	le 23 février
Léa GRIMONET	le 23 février
Yanis PINEL	le 14 mars
Anthony PERROCHON	le 22 mars
Tom AGAZZI	le 30 mars
Letizia NESURINI	le 30 mars
Félix HANNON	le 4 avril
Isaac FURCHA	le 5 avril
Gaëlle RAVAY	le 23 avril
Jules FOUCART	le 25 avril
Lea RAMOS HERMAN	le 26 avril
Léon EID	le 4 mai
Florian GLAUSEN	le 9 mai
Arthur PENON	le 15 mai
Yaëlle SCHERWEY	le 17 mai

### Ils ont fêté :



#### Leurs 80 ans :

Mme Alix NAPOLEON	le 4 avril
Mme Ruth GOLAY	le 8 avril
M. André OCHSNER	le 18 avril
Mme Martine STERCHI	le 6 mai
Mme Lilas GRANDVAUX	le 20 mai

#### Ses 90 ans :

M. Roger BOREL	le 30 mars
----------------	------------



### Ils nous ont quittés :

M. Stephan GROSSMANN	le 15 avril
M. Franco DEL COLLE	le 11 mai

## DES NOMS SUR DES VISAGES



**Alfred KÜNG, responsable de la Voirie et des Espaces Verts** a fêté dernièrement ses 60 ans. Marié et père de deux enfants, il est au service de notre Commune depuis 1982. Précédemment, il s'occupait d'un grand domaine à Coinsins. C'est grâce à lui, et à son équipe, que notre village est si propre et si joliment fleuri.



**Adjoint au préposé du Contrôle des Habitants, M. Michel GILLIERON** est au bénéfice d'un CFC d'employé de commerce. Célibataire, il fêtera une année « ronde » en mars prochain. C'est essentiellement lui qui vous répondra si vous avez besoin, entre autres documents officiels, d'une pièce d'identité ou que vous voulez valider votre carte pour l'entrée à la plage de Promenthoux.

